



**MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND
BULLETIN MUNICIPAL n° 347**



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2025

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN.

Absent excusé : Florian BONNET donne procuration à Sébastien LABOURO

MOT DU MAIRE : : Maitrise des budgets et taux communaux inchangés pour 2025



Nous avons voté de façon unanime pour notre budget 2025 ainsi que pour le maintien aux mêmes valeurs des trois taxes communales.

Notre budget primitif 2025 s'équilibre à la hauteur de **630 000 € pour le Fonctionnement** et pour **780 000 € pour celui**

d'investissement.

Nous avons fait le pari de **poursuivre nos projets communaux** et cela **grâce à l'aide de nos partenaires** tels que l'**Etat**, le **Département du Doubs**, la **Région de Bourgogne Franche Comté** et le **SYDED** (Syndicat d'Electricité du Doubs). Notre partenariat avec ces différentes collectivités est une chance permise par nos **excellentes relations** que nous entretenons avec elles de façon constante.

Nos trois taxes communales n'ont pas été changées et cela depuis le début de notre mandat de 2020. C'est assez rare dans le paysage des communes, qu'il nous semble important de le souligner.

Je voudrais remercier l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal avec qui nous élaborons ces différents budgets et aussi Emilie, notre secrétaire qui maitrise parfaitement notre comptabilité en liaison avec la Trésorerie de la DGFIP du Doubs (Direction Générale des Finances Publiques) qui contrôle tous nos mandats et nos titres et nous aide de conseils avisés.

Tous ces budgets peuvent être consultés si vous le souhaitez.



Didier AUBRY



DELIBERATIONS

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal après avoir approuvé le Compte administratif 2024, décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2025, les résultats :

- En R 002 Report en fonctionnement = 299 653.13 €
- En 1068 Besoin d'investissement = 288 776.04 €

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité le maintien des taux d'impositions communaux de 2024, pour l'année 2025, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.83 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.49 %
- Taxe d'habitation : 14.76 % (*pour les résidences secondaires uniquement*)

Monsieur le Maire est chargé de remplir, signer et faire parvenir les documents afférents au service de la Préfecture et des impôts.

BUDGET PRIMITIF 2025

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2025 équilibré qui a été étudié en Commission Finances le mercredi 12 Mars 2025.

- **Fonctionnement : 630 000 €**
- **Investissement : 780 000 €**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget présenté et le signe.

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE 5b Rue de l'Eglise

Pour la réalisation de l'audit énergétique du bâtiment communal situé 5b rue de l'Eglise, le SYDED a réalisé une consultation d'entreprise et propose de retenir le bureau d'études BUILDING SYSTEM ENERGIES pour un montant de 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC. Le cout de cet audit est financé à 70 % par l'ADEME.

Le coût total de cet audit pour la commune sera de 990 €, prestation de l'accompagnement du SYDED comprise.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'offre présentée, et autorise le Maire à signer tous documents afférents.

OUVERTURE ET FERMETURE DE POSTE

En vue du départ en retraite de notre agent technique polyvalent Thierry, un mouvement de poste est nécessaire.

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la fermeture du poste au grade d'adjoint technique principal 1ère classe au 30 juin 2025, et d'ouvrir le grade d'adjoint technique polyvalent à compter du 5 Mai 2025.

CARTES JEUNES 2025

Christel Antoine, Première adjointe, propose le renouvellement du partenariat pour les Cartes Jeunes, aux mêmes conditions : **vente de la carte jeune aux habitants entre 0 et 30 ans à 6 €,** sur inscription préalable en Mairie. Proposition acceptée à l'unanimité.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ATELIERS

Une nouvelle consultation d'entreprises a été lancée pour la pose de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal. L'entreprise retenue lors de la première consultation KH ENERGY, malgré nos relances, n'a jamais honoré le marché (liquidation judiciaire).

L'analyse de trois offres est présentée. Le Conseil Municipal après délibérations, décide à l'unanimité, de valider l'offre la mieux notée, la société ECODOUBIO, et de choisir une autoconsommation avec revente du surplus.

Le cout est de **27 790.42 € HT** pour une **puissance de 21.6 kWc** avec des panneaux photovoltaïques sur les deux pans du toit de manière à répondre aux attentes de la DRAC.

Une subvention du SYDED (Syndicat Départemental d'Electricité du Doubs) nous sera attribuée.

INFOS DIVERSES



La cérémonie de remise des prix du label Villes et Villages Fleuris 2024 s'est tenue pour la première fois à Valdahon, le **jeudi 13 mars 2025**.

Notre commune est **toujours labellisée avec 3 fleurs**, grâce au travail de Thierry notre employé communal (à droite sur la photo avec l'aquarelle offerte) et aux bénévoles de la commune qui fleurissent devant chez eux, et apportent leur contribution à l'amélioration de

la qualité de vie de nos deux villages. Nous ne sommes plus que 10 communes avec trois fleurs. Seules deux communes du Doubs ont 4 fleurs (Montbéliard et Mandeure). Un grand merci à toutes et à tous !

C'était le samedi 22 mars à la matinée « Nettoyage de Printemps ».

Didier AUBRY, maire, Allyne, Rose et Margaux

Nous étions **une vingtaine pour récolter les déchets** lors du ramassage de printemps.

Après tri :

- Un bac de 240 litres de TRI avec surtout de canettes aluminium
- Un bac de 240 litres d'ordures ménagères diverses
- Et plus de 200 canettes de verre de bière



Un grand bravo à ces trois fillettes qui sillonnent Mercey régulièrement pour nettoyer ses rues.



INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2025-2026 : UNIQUEMENT A LA CCVM.

Dossier à déposer complet entre le 7 avril et le 23 Mai 2025. Infos en mairie ou sur www.valmarnaysien.com

VENDREDI 11 AVRIL de 20h à 23 h : SOIREE JEUX à la salle polyvalente, organisée par l'association Ordre de Malte.

Les bénéfices de la buvette et des pâtisseries iront au profit de l'association.

Venez nombreux partager un moment.

Entrée libre, pas de droits d'inscriptions

Pour toute information :

Hervé HENRY

Délégué Départemental Malte 25 et 70

Tél : 06.73.79.69.92

Courriel : delegation70@ordredemaltefrance.org



SAMEDI 26 AVRIL 2025 à partir de 13 h, salle polyvalente : TOURNOI BABYFOOT



Organisé par l'ASLM en partenariat avec le club Babysontin,
infos : babysontin25@orange.fr; 0661887280 ou Nicolas
BEAZCUA 06 26 54 84 36

VENDREDI 23 MAI à 20h : Assemblée Générale de l'ASLM (Association Sportive et de Loisirs de Mercey-le-Grand) Salle Polyvalente

L'actuel Président et la Trésorière vont quitter leur poste. L'association est donc à la recherche de bénévoles qui veulent s'investir et organiser des manifestations sur la commune.

L'équipe dirigeante est à renouveler. Si vous souhaitez avoir des informations, vous pouvez contacter Nicolas BEAZCUA au 06 26 54 84 36 et surtout venir à l'AG le vendredi 23 mai à 20h.

SAMEDI 28 JUIN 2025 : PHOTO DE LA POPULATION

Nous vous proposons de tous nous retrouver devant l'église le samedi 28 juin à 14h.



Concertations publiques Schéma de Cohérence Territoriale : conséquence de la sobriété foncière à 18h : mercredi 9 avril salle des fêtes de SAINT-VIT ; mercredi 16 avril salle de l'hôtel de ville à MARNAY ; le mardi 27 mai salle Garneret LANTENNE-VERTIERE ...



Rendez-vous en Mairie :
1 rue de l'Eglise
25410 MERCEY LE GRAND



Permanences de Mairie : 03.81.58.24.52

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h - 12h.

mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr

